

MONDE
Fidel Castro annonce
la publication de ses mémoires
Page B 5



CULTURE
Gros plan sur la musique juive,
du klezmer au hip-hop
Page B 8

www.ledesvoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 167

LE MERCREDI 28 JUILLET 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

Le modèle du Dr Julien miné par un manque de fonds

Privé du million promis par Québec, le pédiatre social a congédié la moitié de son personnel et s'apprête à vendre son siège social

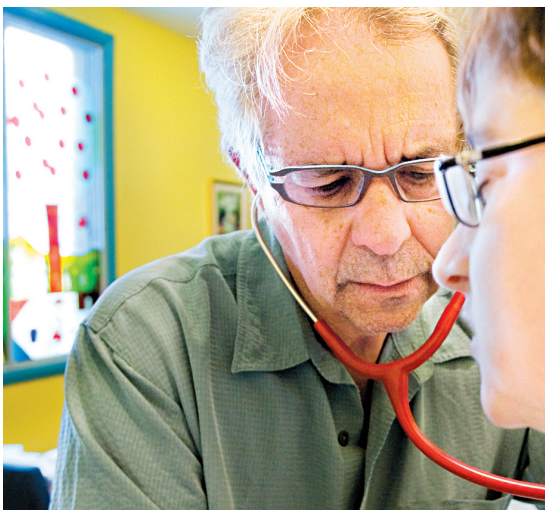
LISA-MARIE GERVAIS

Qui l'eût cru? Le Dr Gilles Julien, pédiatre social réputé et maintes fois louangé, peine à boucler ses fins de mois. Aux prises avec un déficit anticipé de près d'un million, le Dr Julien a confirmé qu'il mettra en vente la maison qui abrite le siège social de sa fondation, rue Sainte-Catherine Est. Pire, il a dû congédier la moitié des 18 membres de son personnel, dont plusieurs spécialistes, des psychoéducateurs et des travailleurs sociaux.

En juin, au moment où ses enfants quittaient les bancs d'école pour embrasser l'été, il a été forcé de réduire de moitié les activités de son camp de jour et du Projet ruelle dans Hochelaga-Maisonneuve. «C'est un drame majeur. Je ne sais plus quoi faire», lance-t-il dans un véritable cri du cœur.

Le Dr Julien a même contacté le chef de police d'Hochelaga-Maisonneuve pour lui dire d'augmenter ses effectifs. «Mes enfants vont être dans les rues, ils vont péter des vitres et voler des dépanneurs», lui avait prédit le pédiatre, qui gère deux centres d'aide aux enfants en difficulté, l'un dans «HoMa» et l'autre dans Côte-des-Neiges. «C'était trop gros. Ça nous a complètement brisés.»

VOIR PAGE A 8: D^R JULIEN



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Le Dr Gilles Julien ausculte un jeune patient.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Dans les quartiers les plus défavorisés, quatre écoles sur cinq se trouvent à distance de marche d'un établissement de restauration rapide.

Attention! Zone... de fast-food

Les élèves des quartiers moins nantis courent trente fois plus de risques de croiser un restaurant-minute autour de leur école

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Dans la grande région de Montréal, la moitié des écoles partage son voisinage avec au moins un fast-food. Phénomène particulièrement exacerbé dans les quartiers les plus défavorisés: quatre écoles sur cinq se trouvent à

distance de marche d'un roi de la poutine ou autre grand manitou du sous-marin.

Dans les quartiers les mieux nantis, les élèves courent trente fois moins de risques de croiser un restaurant-minute autour de l'école, révèle une vaste étude menée par le chercheur à la Direction de la santé publique de Montréal Yan Kestens. Quelques

exemples. L'école du Père-Marquette et le McDonald's? 600 mètres. L'école Georges-Vanier et le Subway? 100 mètres. Le collège Jean-Eudes et le Petit Québec? 250 mètres. Et à 300 mètres de ce temple de la poutine? L'école primaire anglophone Nesbitt.

VOIR PAGE A 8: ATTENTION!

Le recensement sera volontaire, point

Le ministre Tony Clement refuse de faire marche arrière, mais il se dit néanmoins ouvert à évaluer les options qui vont dans le sens de sa réforme

MÉLISSA GUILLEMETTE

L'ancien statisticien en chef du Canada, Munir Sheikh, a quitté ses fonctions mercredi dernier pour préserver son intégrité et la crédibilité de Statistique Canada, a-t-il expliqué devant le Comité de l'industrie réuni au sujet du retrait du formulaire obligatoire détaillé de recensement. Le ministre de l'Industrie Tony

Clement a quant à lui continué de défendre le changement controversé.

Pour défendre sa décision, le ministre Tony Clement affirmait avoir choisi de retirer le caractère obligatoire du formulaire long avec l'accord de l'agence fédérale de statistiques. M. Sheikh a nié formellement cette affirmation hier. Il a indiqué avoir remis sa démission «lorsque des doutes ont été véhiculés quant à la

nature des conseils qui ont été donnés» par Statistique Canada.

Mais Tony Clement n'a pas l'intention de revenir sur sa décision d'envoyer le formulaire long à plus de Canadiens (un foyer sur trois au lieu d'un sur cinq), mais de le rendre volontaire. Il a répété hier que le gouvernement juge qu'il n'est «pas

VOIR PAGE A 8: RECENSEMENT

■ La nouvelle noirceur, la chronique de Manon Cornellier, à lire en page A 3 ■ Les obtus, l'éditorial de Josée Boileau, à lire en page A 6

MARÉE NOIRE

«Diabolisé», Tony Hayward cède la place

■ À lire en page B 1

RÉINVENTER LA VILLE

La ville gangrenée

■ À lire en page A 2



INDEX

Actualités A 2	Éditorial A 6
Annonces B 6	Idées A 7
Avis publics B 4	Météo B 3
Carrières B 3	Monde B 5
Culture B 8	Mots croisés B 5
Décès B 6	Sudoku B 4
Économie B 1	Télévision B 7

Le Bixi prend le frais sur les bords de la Tamise

Forte de 6000 vélos fabriqués au Québec, Londres rêve d'une révolution sur deux roues

CHRISTIAN RIOUX

Le Devoir à Londres

Toujours tirés à quatre épingles, les financiers de la City ne sont pas vraiment du genre à se balader à vélo. Lorsqu'il se rendait à Westminster en pédalant, l'ancien chef de l'opposition aujourd'hui premier ministre David Cameron était d'ailleurs toujours suivi par une voiture qui transportait... sa vallette. En Europe, Londres a la réputation d'être une des villes qui comptent le moins de cyclistes, comparativement à Amsterdam, Bruxelles, Berlin et même Paris. Mais les choses seraient-elles sur le point de changer?

C'est ce qu'on verra bientôt alors que la version londonienne (après celles de Melbourne et de Minneapolis) des Bixi montréalais sera inaugurée en grande pompe vendredi. En attendant, presque tout est prêt pour ce que les responsables de la Ville désignent comme le point de départ d'une véritable «révolution des transports». C'est l'expression qu'utilise Kulveer Ranger, conseiller en transports auprès du très iconoclaste maire Boris Johnson, qui a fait de ce lancement un des symboles de son administration.

VOIR PAGE A 8: BIXI



DOMINIC LIPINSKI LA PRESSE CANADIENNE
Le maire Boris Johnson a fait du lancement du Bixi londonien un des symboles de son administration.

ACTUALITÉS

RÉINVENTER LA VILLE

La ville gangrenée

Il faut plus que du béton et de l'asphalte pour développer une rue, un quartier, une ville à échelle humaine. *Le Devoir* poursuit une série intermittente sur des exemples québécois à suivre et des erreurs à ne plus répéter en matière d'aménagement urbain. Aujourd'hui: comment se débarrasser des stationnements à ciel ouvert?

STÉPHANE BAILLARGEON

Plongeons avec *maps.google* vers une portion du centre-ville de Montréal, choisie au hasard évidemment, disons près du *Devoir*, à l'intersection de Bleury et Président-Kennedy. L'image satellite dévoile alors trois vilains voisins, trois terrains de stationnement à ciel ouvert remplis de voitures: un très grand au nord de la toute nouvelle place des Festivals, un autre encore plus vaste autour de la caserne du régiment des Black Watch et un plus petit rue de la Concorde.

Pathétique? Ho que non! C'était bien pire avant, il n'y a pas si longtemps. Jusqu'au début du siècle, ce secteur stratégique comptait cinq plaies goudronnées supplémentaires. Elles sont maintenant occupées par un immense hôtel (le Hilton Garden Inn), trois immeubles à condos et un beau grand jardin public offert par la compagnie Domtar à côté d'un édifice du métro Place-des-Arts. Le portrait topographique s'améliore encore en ajoutant les projets pharaoniques du Quartier des Spectacles (OSM, place des Festivals, etc.).

N'empêche, mises bout à bout, les plaies urbaines s'étendent toujours sur des kilomètres carrés. «Montréal est trouée sur les marges de son centre-ville», résume Gérard Beaudet, professeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. «Cette situation s'explique par le fait qu'au milieu des années 1960, Montréal semblait promise à un avenir



Entre ses grandes artères, Montréal n'est qu'un vaste stationnement.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

absolument spectaculaire avec 7,5 millions d'habitants. On n'en a eu que la moitié, et le centre-ville s'est redéveloppé sur lui-même au lieu de s'étendre. Dans un contexte de grand laxisme du point de vue de l'urbanisme, les promoteurs achetaient des lots, démoulaient les maisons et attendaient les projets qui ne sont jamais venus. Ce qu'on voit encore aujourd'hui, c'est le résultat de cette démesure.»

L'entrevue se déroule dans un parc à voitures de la rue Cypress qui débouche sur la rue Peel et le square Dorchester. Quelques dizaines d'autos y «bronzent à ciel ouvert à 14 \$ la journée, maximum», comme le dit le professeur. D'ici à la rue Guy, à huit intersections, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque, s'accumulent quelque dix autres stationnements en plein air. Il s'en trouve encore plus au sud du boulevard.

Entre ses grandes artères,

cette métropole mondiale du design reconnue par l'UNESCO n'est donc qu'un vaste stationnement. D'ailleurs, le plus grand du Canada se trouve autour de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, toujours sans lien ferroviaire avec le centre-ville.

«Deux obstacles bloquent le développement de ces lots: leurs dimensions et leur position par rapport au cœur bien développé des gratte-ciels», ajoute le professeur Beaudet. À preuve, les petits immeubles de deux ou trois étages, en briques et bien défraîchis, qui ceinturent le parc à autos rue Cypress, à l'ombre des tours géantes. «Il faut aussi chercher des explications du côté de l'urbanisme. Montréal est à la solde des promoteurs. Ici, on n'orientait pas le développement: on laisse les promoteurs aller où et comme ils le veulent bien. Le Plan d'urbanisme dit que tout est négociable, alors on continue dans l'éparpillement.»

Le Plan de transport adopté par la Ville en 2008 se donne

comme objectif général de «réduire la dépendance à l'automobile». Pour y arriver, il faudra évidemment rendre l'utilisation de l'automobile moins attrayante tout en développant des options efficaces et avantageuses de transport collectif. Une des idées générales du chapitre sur le stationnement propose textuellement de «convertir les terrains de stationnement à ciel ouvert».

Beau principe. Seulement, dans les faits, le dernier relevé exhaustif et commenté du nombre de places de stationnement commercial en surface sur le territoire montréalais remonte à 1995. Il est donc difficile de suivre l'évolution globale de cette gangrène, même si les «trous» ont beaucoup diminué dans cer-

tains quartiers, notamment dans le Plateau.

Au moins, l'administration a augmenté le coût des permis d'exploitation. L'arrondissement de Ville-Marie s'est attaqué aux stationnements illégaux et a réussi à en faire fermer une dizaine sur les quelque 25 que comptait son territoire au tournant du siècle.

Depuis janvier, l'administration municipale impose une nouvelle taxe foncière sur les parcs de stationnement non résidentiels intérieurs et extérieurs, une mesure qui devrait rapporter 20 millions l'an, somme qui serait détournée vers le transport en commun. Le taux est appliqué au mètre carré dans deux secteurs. Dans le plus cher, le quartier des affaires, un parc de 3000 m² situé sur un terrain vague va rapporter 60 000 \$.

La facture risque évidemment de retomber sur les clients des stationnements. Un grand terrain peut rapporter son million de dollars par année, sans compter que les paiements se font souvent en argent comptant, ce qui pourrait faciliter l'évasion fis-

cale des coquins, s'il s'en trouve.

Le professeur Beaudet note que les espaces près des grandes artères finiront plus facilement par trouver preneur. «Il faut le dire: tous les espaces n'ont pas le même potentiel de développement», dit-il. Après l'entrevue de *visu*, il évoque par courriel les «transferts de droits de développement» comme moyen de favoriser la valorisation de ce qu'il appelle «les dents creuses». La technique consiste à autoriser l'échange des permis de construction d'un site à un autre, en permettant par exemple de reporter les droits de construction d'un ensemble institutionnel sur un parc à autos.

«On pourrait resserrer le zonage [appliqué aux] grands immeubles au centre-ville pour stopper l'éparpillement, suggère-t-il finalement. On pourrait ensuite lancer des projets plus résidentiels sur les terrains de stationnement. Mais il n'y a pas de miracles en vue. La correction de ces graves erreurs va prendre encore beaucoup de temps...»

Le Devoir

STACARO

— AMBIANCE EUROPÉENNE —

VENTE D'ENTREPÔT



-40% à -60%

SUR TOUS LES MEUBLES & LA DECORATION

Le vendredi 30 et samedi 31 juillet & le vendredi 27 et samedi 28 août

67, av Lindsay, Dorval H9P 2S6 : 514 636-9991

www.stacaro.com

ROLEX



OYSTER PERPETUAL COSMOGRAPH DAYTONA EN OR EVEROSE 18 CARATS

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

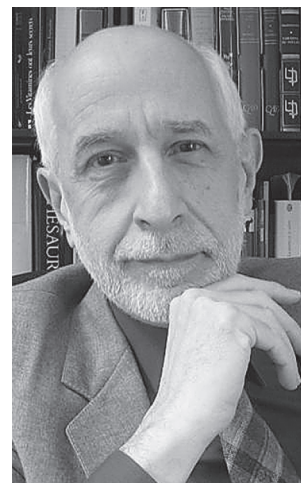
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

DÉCÈS D'UNE CENTENAIRE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'UNE DES PLUS FIDÈLES lectrices du *Devoir* est décédée vendredi dernier. Hélène Giguère Larochelle, dont le portrait a été publié le 6 avril dans nos pages, venait de souffler 100 bougies. Cette militante originaire de la Beauce avait un vif intérêt pour l'actualité; en témoignaient les piles de journaux entassés dans sa chambre du CHSLD Saint-Georges, à Montréal. Jusqu'à son dernier souffle, elle sera demeurée une femme «intéressante et intéressée», selon l'un de ses fils. Mme Giguère Larochelle laisse dans le deuil ses 10 enfants.



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

La nouvelle noirceur



MANON CORNELLIER

Les Lumières en étaient persuadées. La large diffusion de la connaissance était essentielle au progrès et à l'atteinte de la véritable liberté. Pour elles, ceux qui se targuaient de pouvoir nier le savoir ou de restreindre sa diffusion afin de protéger leurs intérêts ou d'imposer leurs théories fausses n'avaient qu'un nom: obscurantistes.

Trois siècles plus tard, on y est encore, un peu étonnés et attristés. C'est que l'obscurantisme ne nous a jamais vraiment quittés, sa manifestation la plus frappante et inquiétante étant l'intégrisme religieux de tout poil. Ce n'est pas la seule cependant. On est forcé de constater que, sous une forme différente, il est présent dans la sphère politique, où plusieurs partis tentent, au détriment des faits, d'imposer leurs dogmes et leur idéologie.

Les conservateurs de Stephen Harper voguent près de ces eaux. Car comment ne pas en arriver à cette conclusion quand on voit le refus de ce gouvernement d'accepter les faits et les études de ses fonctionnaires pour mieux imposer sa logique répressive en matière de justice? Que dire des fonds pour les groupes de femmes qui ne peuvent plus servir à de la recherche? Ceux aussi qu'on a retirés à la Commission du droit du Canada? Ou encore l'incertitude financière dans laquelle on laisse le principal bailleur de fonds de la recherche sur les changements climatiques au Canada, la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère, poussant ainsi des chercheurs à poursuivre leurs travaux ailleurs?

La dernière démonstration de cet esprit obtus et rébarbatif à la science est la décision touchant la conduite du recensement de 2011. Le gouvernement a décidé que la réponse au questionnaire long ne serait plus obligatoire. Ses raisons sont les suivantes. Selon lui, il est inadmissible qu'on menace un citoyen de prison ou même d'une amende pour ne pas répondre au questionnaire long du recensement. Mais comme le ministre de l'Industrie l'a dit en comité hier, éliminer la peine de prison ne suffit pas à calmer ses inquiétudes. Trop de questions, selon Tony Clement, sont intrusives.

Ce qu'il omet de dire est que le questionnaire est approuvé par le gouvernement. Il n'a qu'à en retirer les questions qui le gênent. Et la fameuse peine de prison qu'il trouve si odieuse, il la garde bel et bien en vigueur pour ceux qui bouderaient le questionnaire court envoyé dans tous les foyers. Soudainement, ça ne semble plus le déranger.

Dans tout ce débat, le gouvernement joue sur la peur des excès de l'État et entretient l'ignorance des faits quand il ne les déforme pas totalement. Le gouvernement est déterminé à garder le cap et, s'il trouve toujours un prétexte pour rejeter les solutions les plus simples, c'est parce que ses supposées objections au caractère obligatoire du questionnaire long ne sont qu'un paravent. Ce dont le gouvernement ne veut plus, ce sont ces données précises, détaillées et surtout crédibles qui viennent contredire trop souvent ses politiques ou qui ont le défaut de braquer les projecteurs sur des problèmes qu'il préférerait ignorer.

Et cette attitude est fondamentalement idéologique, conforme à la philosophie libertarienne de Stephen Harper et de plusieurs de ses députés. Pour les libertariens, l'État doit être réduit au minimum, surtout l'État providence. Or, comment justifier retrait ou inaction quand vous avez des données qui vous montrent que le fossé entre riches et pauvres s'élargit, que les plus récents immigrants prennent plus de temps à combler l'écart avec les Canadiens de souche, que la comparaison entre la situation des autochtones et du reste des Canadiens est toujours aussi désolante?

Au cours des derniers jours, nombre de conservateurs se sont plaints de questions obligatoires sur le logement, le temps de transport entre la maison et le bureau ou encore sur les rénovations domiciliaires. Mais on ne peut pas savoir où se concentrent les mal-logés si on ne pose pas la question ou si on se retrouve avec un taux de réponses anormalement bas dans certains quartiers défavorisés, ce que risque d'entraîner le caractère volontaire du questionnaire. Comment planifier le transport en commun en milieu urbain si on ignore les habitudes et les besoins de la population? Et comment les conservateurs auraient-ils pu planifier leur propre programme de rénovations domiciliaires sans l'information adéquate?

Sans données solides, impossible d'élaborer des politiques publiques conséquentes. Le ministre de l'Agriculture, Gerry Reitz, semble l'avoir compris puisqu'il s'est opposé à ce qu'on mette fin au caractère obligatoire du recensement agricole. Quoi qu'en disent certains, les sondages ne peuvent combler le vide, à moins de vouloir offrir une gestion épidermique et purement électoraliste.

On en revient donc aux dogmes et à l'idéologie des conservateurs. Pour eux, de grands pans de l'État n'ont pas de raison d'être et devraient éventuellement disparaître. La meilleure façon d'y parvenir est de faire disparaître des écrans radars statistiques les problèmes qui justifient actuellement l'action gouvernementale dans une foule de domaines. Pour ça, il faut miner la crédibilité de l'information à sa source et miser sur l'ignorance.

Cette affaire du recensement va dans ce sens, dernier symptôme et symbole de cette nouvelle noirceur qui nous guette.

mcornellier@ledevoir.com

Travailleurs saisonniers

Les employeurs canadiens contreviennent aux normes du travail

VALÉRIAN MAZATAUD

Les ouvriers du Guatemala doivent déboursier plus du double du montant autorisé par la Commission des normes du travail (CNT) pour payer leur logement. De plus, ils doivent verser un dépôt de 500 \$ pour prendre part au programme, mais sans garantie que le montant leur soit reversé.

Les employeurs demandent 45 \$ par semaine aux travailleurs agricoles saisonniers guatémaltèques, au lieu des 20 \$ autorisés par la loi, a résumé Andréa Galvez, coordonnatrice de l'Alliance des travailleurs agricoles (ATA), jointe au téléphone à la suite de la diffusion d'un communiqué de presse en collaboration avec les Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC Canada).

Pour M^e Dalia Gesualdi-Fecteau, responsable du dossier à la CNT, le problème vient du fait que le contrat de travail proposé aux Guatémaltèques est de nature privée, alors que le contrat type proposé aux Mexicains est rédigé par Ressources humaines Canada dans le cadre d'un protocole d'entente internationale.

L'article 6 du règlement sur les normes du travail stipule que si les conditions de travail obligent un salarié à loger chez son employeur, le montant maximum qui peut être exigé pour la chambre est de 20 \$ par semaine. Pour M^e Gesualdi-Fecteau, il s'agit d'une question d'interprétation de l'article. En effet, le contrat d'embauche des ouvriers du Guatemala n'oblige pas les travailleurs à demeurer sur leur lieu de travail. Ainsi, la somme demandée pour le logement n'est pas soumise à l'article 6.

Au Québec, c'est la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) qui sert d'intermédiaire au re-

crutement des travailleurs agricoles saisonniers et qui propose le contrat de travail aux ouvriers du Guatemala. On y précise que l'employeur assure au travailleur un logement convenable pour lequel il est autorisé à déduire un montant de 45 \$ par semaine. René Manthal, directeur de FERME, n'a pas rappelé *Le Devoir*.

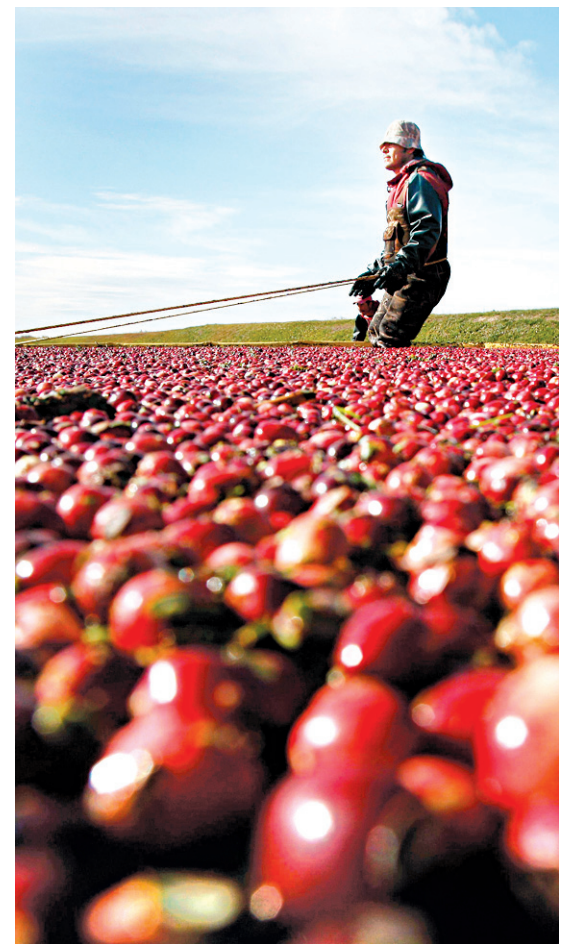
Malgré les avertissements de la CNT, les employeurs ont décidé de maintenir la pratique et de porter l'affaire devant les tribunaux. Le débat cherchera à déterminer si les conditions obligent ou non à rester chez l'employeur, estime M^e Gesualdi-Fecteau: «Nous, on a comme point de vue que oui, d'un point de vue juridique et factuel. Il y a très peu de chances [...] qu'ils puissent trouver de l'hébergement à l'extérieur de ce qui est offert par l'employeur.»

Les TUAC dénoncent également l'obligation pour les ouvriers du Guatemala de déposer 500 \$ auprès de l'Organisation internationale des migrations afin de pouvoir participer au programme. Si les travailleurs mettent fin à leur contrat avant terme, ils ne peuvent pas récupérer ce montant précise Mme Galvez: «On ne peut pas pénaliser un salarié qui n'est pas arrivé à la fin d'un contrat.» Pour M^e Gesualdi-Fecteau, la CNT ne peut s'exprimer sur ce dépôt qui est effectué auprès d'un intermédiaire à l'étranger.

Il est à noter que l'employeur finance le billet des ouvriers guatémaltèques, mais pas celui des Mexicains, qui doivent déboursier jusqu'à 550 \$ pour le rembourser.

En juin 2009, l'ATA déposait une plainte pour discrimination auprès de la Commission des droits de la personne. La plainte est en cours de procédure judiciaire, mais aucune date n'a été fixée pour l'audience.

Le Devoir



MATHIEU BÉLANGER REUTERS
Le contrat de travail proposé aux travailleurs saisonniers guatémaltèques est de nature privée, alors que celui proposé aux Mexicains est rédigé par Ressources humaines Canada.

Deux hydroliennes seront installées dans le fleuve Saint-Laurent à Montréal

ANNIE MATHIEU

Une entreprise québécoise installera d'ici peu deux prototypes d'hydroliennes qui produisent de l'électricité grâce au courant marin dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Montréal.

Le projet pilote, réalisé par l'entreprise RSW RER et d'un coût total de 18 millions, a été dévoilé en grande pompe hier matin à Montréal lors d'une conférence de presse.

L'entreprise a obtenu une aide financière de 3 millions du gouvernement du Québec par le biais de l'Agence de l'efficacité énergétique.

«Nous souhaitons, par cet investissement, que le Québec soit un joueur majeur des énergies émergentes, a affirmé la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau. Avec nos 40 000 mégawatts d'hydroélectricité, nous sommes déjà des leaders sur le plan mondial en matière d'énergie verte et renouvelable.»

«Notre objectif, c'est non seulement de développer une nouvelle filière avec les hydroliennes, mais également une filière industrielle qui est 100 % québécoise», a ajouté la ministre.

Elle était accompagnée de son homologue fédéral, Christian Paradis, et de représentants de RSW. Le financement d'Ottawa, de 2,8 millions, proviendra de Technologies du développement durable Canada (TDCC).

Les deux turbines TREK, conçues et construites au Québec et d'une capacité de 250 kilowatts chacune, seront immergées dans le fleuve Saint-Laurent près du Vieux-Port de Montréal, au large de la Cité du Havre. Leur production sera suffisante pour alimenter en énergie l'équivalent de 750 foyers.

Mme Normandeau a souligné que l'électricité qui pourrait être produite par des turbines hydroliennes installées dans des cours d'eau de la province demeurerait une source d'énergie complémentaire pour le Québec.

Mais selon la ministre, elle pourrait être essentielle pour répondre à des besoins particuliers, comme ceux de communautés nordiques, qui

s'approvisionnent en électricité grâce à des centrales au diesel polluantes et coûteuses.

Impact environnemental

Le vice-président de RSW et responsable du projet des hydroliennes, Imad Hamad, a dit qu'un suivi environnemental très «serré» sera assuré lors de l'installation des turbines. Il a également indiqué avoir travaillé en collaboration avec Pêches et Océans Canada pour respecter les normes environnementales.

Selon M. Hamad, puisque les hélices des hydroliennes fonctionneront à basse vitesse, elles ne risquent pas de gêner les espèces marines. Quant à l'impact sonore, M. Hamad a assuré qu'il serait minime.

Le mouvement écologiste Greenpeace ne partage toutefois pas cet avis et dit voir «d'un mauvais œil le développement possible d'hydroliennes dans les rivières et les fleuves du Québec».

Dans un communiqué diffusé en fin de journée, le directeur de Greenpeace au Québec, Eric Darier, affirme que «ce n'est tout simplement pas l'option la plus judicieuse dans le contexte actuel de surplus énergétique électrique».

À son avis, les gouvernements auraient dû miser sur des investissements pour augmenter l'efficacité énergétique.

Selon Greenpeace, la stratégie du gouvernement du Québec en matière d'écoénergie pour affranchir le Québec des énergies fossiles «est en panne sèche».

«Bien que Greenpeace soit en faveur des énergies renouvelables, l'annonce d'aujourd'hui des gouvernements est de la poudre aux yeux pour détourner l'attention de l'opinion publique sur l'exploration et l'exploitation des énergies sales au Québec», a ajouté M. Darier.

L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPR) a pour sa part dit «accueillir avec joie» l'annonce, ajoutant que cela permettra de créer de nombreux emplois dans ce secteur au Québec.

La Presse canadienne

EN BREF

Assurer la pérennité du Plan Nord grâce à un nouveau «véhicule»

Québec — La ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, souhaite annoncer cet automne la création d'un «véhicule» pour assurer que le Plan Nord sera irréversible. Mme Normandeau a déclaré hier que cette instance, qui reste encore à définir, garantira que le projet de développement des régions nordiques du Québec se poursuivra au-delà des changements de gouvernement. Mme Normandeau, qui est responsable du projet, n'a pas voulu dire si le «véhicule» prendra la forme d'un secrétariat ou d'une agence gouvernementale. Cependant, la ministre a dit que cette instance sera responsable de coordonner le

plan de développement, qui s'échelonne sur 25 ans, ainsi que l'engagement à soustraire 50 % du territoire visé à toute activité industrielle. Une nouvelle séance de travail réunissant les représentants des communautés est prévue à la fin de septembre. — *La Presse canadienne*

Libérations conditionnelles: Robert Latimer est débouté par la CNLC

Abbotsford, Colombie-Britannique — L'agriculteur de la Saskatchewan qui a enlevé la vie à sa fille handicapée pour, a-t-il dit, la soustraire à ses souffrances ne pourra pas s'absenter cinq jours par semaine de la maison de transition où il vit, en Colombie-Britannique. La Commission nationale

Carnets de guerre

Rick Hillier remet en doute un document publié par Wikileaks

MARCO BÉLAIR-CIRINO

L'ancien chef d'état-major de l'armée canadienne Rick Hillier s'est attaqué hier au rapport sur les «tirs amis» diffusé par Wikileaks. Il a mis en doute la justesse des informations d'un document coulé suggérant que quatre soldats canadiens, tombés au combat le 3 septembre 2006 en Afghanistan, avaient été tués par des «tirs amis» et non aux mains de l'ennemi taliban.

Selon un rapport d'incident rédigé par l'armée américaine et rendu public par Wikileaks, les quatre Canadiens avaient plutôt été tués lorsqu'une bombe a été larguée par un avion de chasse de l'OTAN sur le bâtiment dans lequel ils se trouvaient. Sept autres soldats avaient été blessés, ainsi qu'un interprète.

«Nous savions très bien ce qui s'était passé. Nous sommes certains, fondés sur un nombre énorme de soldats, marins, pilotes de l'air, que nous avions dans cette bataille, ce qui s'est passé cette journée-là. [...] La vie de ces quatre soldats a été emportée à la suite d'une action de l'ennemi, non à la suite d'un tir ami», a affirmé Rick Hillier, hier. «Quelqu'un a rédigé un document, manifestement, et s'est trompé», a-t-il ajouté.

Les Forces canadiennes assurent ne pas avoir caché la vérité à propos du décès des soldats canadiens lors de l'opération Medusa et maintenaient toujours, hier, qu'ils ont été tués par des talibans.

Le Pentagone se refuse pour sa part à tout commentaire sur les dizaines de milliers de fichiers sur lequel Wikileaks a levé le voile.

L'ancien dirigeant des Forces canadiennes a également souligné, en marge du départ d'une traversée du Canada à moto au profit d'œuvres de bienfaisance à St. John's, que la diffusion de ces «documents erronés [...] ne rend pas la situation plus facile pour les familles» des soldats qui ont perdu la vie.

Le Devoir

■ Lire aussi: «Le Pentagone diligente une enquête», page B 5

des libérations conditionnelles (CNLC) a cependant accordé à Robert Latimer, 57 ans, la permission d'effectuer pendant six autres mois des sorties quotidiennes. La Commission estime que la réintégration dans la société de M. Latimer se déroule normalement mais signale qu'il ne se qualifie pas encore pour l'obtention de permissions de sortie plus longues. Robert Latimer dispose déjà d'une permission de rendre visite à sa famille à Wilkie, en Saskatchewan, pendant 120 heures par mois. Il sera admissible à une libération conditionnelle complète le 8 décembre prochain. Robert Latimer purge une peine d'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre non prémédité de sa fille de 12 ans, Tracy, en 1993. Il a fait monter la jeune fille dans la cabine de son camion, raccordé un tuyau à l'échappement, mis le contact et démarré le moteur afin d'entraîner une asphyxie mortelle. — *La Presse canadienne*

ACTUALITÉS



REUTERS

Depuis quelques années, la hausse du niveau des océans n'a cessé de s'accroître.

La planète à marée haute

L'augmentation du niveau des océans est en partie due à la fonte des glaciers

ALEXANDRE SHIELDS

Selon de nouvelles données publiées par le World Watch Institute, le niveau des océans a augmenté de 22 centimètres depuis la fin du XIX^e siècle, mais le mouvement s'est accéléré depuis un peu plus d'une quinzaine d'années.

En fait, depuis 1993, les scientifiques ont évalué la hausse annuelle à quelque trois millimètres, comparativement à une moyenne de 1,7 millimètre par année au cours des décennies précédentes. La plus grande partie de cette montée des eaux est due à la fonte des glaciers, mais aussi de la couverture de glace du Groenland et de l'Antarctique. L'expansion thermique liée au réchauffement des océans et le drainage des milieux humides situés sur la terre ferme expliquent également une partie du phénomène qui inquiète plusieurs populations côtières.

L'accélération de la fonte des glaces est directement liée à la hausse des températures provoquée par l'augmentation des concentrations de dioxyde de

carbone dans l'atmosphère. Avant l'ère industrielle, la quantité de CO₂ était stable à environ 280 parties par million, alors qu'elle dépasse aujourd'hui les 385 parties par million, soit une hausse de 38 %.

Une étude du Fonds mondial pour la nature publiée à la fin de 2009 prévient que plusieurs des plus grandes villes de la planète sont menacées par la montée des eaux. Les dommages infligés aux mégapoles riveraines pourraient imposer à leurs habitants et à leurs pays des dépenses évaluées à 28 000 milliards de dollars, selon le document préparé par l'ONG.

Cette évaluation ne tient cependant compte que d'une élévation du niveau des océans de 0,6 mètre, alors que plusieurs études indiquent que ce relèvement des mers pourrait facilement atteindre un mètre. Surtout que, selon les données de la NASA, l'Antarctique se réchaufferait plus que ce que les chercheurs croyaient auparavant, tandis que la disparition des calottes glaciaires du Groenland s'accroît.

Le Devoir

Massacre de baleines aux îles Féroé

La Sea Shepherd dénonce la mise à mort de centaines d'animaux chaque année

ALEXANDRE SHIELDS

Nouveau coup d'éclat pour l'organisation animaliste Sea Shepherd, qui dénonce depuis des années la mise à mort de cétacés aux quatre coins du globe. Cette fois, le groupe exige que cesse la chasse au globicéphale noir qui se répète chaque année aux îles Féroé, dans l'Atlantique Nord. Plusieurs centaines d'animaux y sont en effet abattus sous des prétextes d'activité traditionnelle.

Un militant de la Sea Shepherd Conservation Society s'est récemment fait passer pour un étudiant en cinéma afin de pouvoir filmer et photographier une de ces scènes de «massacre». Il a ainsi vu les chasseurs, à bord de petites embarcations, rabattre les baleines vers le rivage, où elles sont tuées au pic, à la hache ou encore à l'aide de ce qui semble être des machettes. Diverses vidéos et photographies disponibles sur Internet font d'ailleurs état de cette chasse et des techniques utilisées par les habitants des îles Féroé, qui appartiennent au Danemark.

«Un total de 236 baleines pilotes [l'autre nom donné au globicéphale noir] ont été tuées: des mâles, des femelles enceintes et même des juvéniles, a expliqué ce militant de la Sea Shepherd, Peter Hammarstedt, par courriel. La plupart ont mis plusieurs minutes avant de mourir. Un troupeau entier qui nageait librement a été massacré dans un véritable bain de sang.»

Il faut savoir que ces animaux ont des comportements sociaux très développés et ont l'habitude de voyager en groupe pouvant atteindre quelques



SEA SHEPHERD

Selon un militant de la Sea Shepherd, un total de 236 baleines pilotes ont été tuées.

centaines d'individus. Il est donc plus aisé d'en abattre plusieurs à la fois. Cette petite baleine, qui peut atteindre cinq à six mètres, est également présente dans les eaux du golfe du Saint-Laurent. Elles seraient quelques centaines de milliers dans l'Atlantique Nord, mais leur population est mal connue et la plus récente évaluation disponible sur le site de la Commission baleinière internationale date d'il y a plus de 20 ans.

Stricte protection?

Pour l'organisation fondée par le Canadien Paul Watson, cette chasse pratiquée depuis des siècles doit absolument cesser. Les animalistes font valoir que, selon la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, les globicéphales jouissent d'une «stricte protection». Comme le Danemark fait partie de l'Union européenne, il devrait

donc logiquement faire respecter ces règles de protection aux îles Féroé.

Qui plus est, cette viande serait nuisible pour la santé des consommateurs. De l'avis même de scientifiques qui ont étudié les concentrations de produits toxiques dans la chair des animaux tués, ceux-ci contiendraient en effet trop de mercure, de BPC et de DDT pour être consommables. Leurs recherches révèlent que ces produits provoquent une hausse de la pression artérielle, des anomalies de développement du fœtus, une baisse de l'immunité chez les enfants, des taux accrus de la maladie de Parkinson, des troubles circulatoires et des possibilités d'infertilité chez les adultes.

Difficile cependant d'exiger des habitants des îles Féroé qu'ils cessent cette chasse. Le militant Peter Hammarstedt dit d'ailleurs avoir reçu des menaces. Il faut savoir que leur

économie a toujours été fondée sur la pêche. Mais les gisements de pétrole qui ont été découverts dans les eaux territoriales pourraient changer la donne.

La Sea Shepherd a l'habitude de la confrontation. Chaque année, elle affronte les baleiniers japonais qui pourchassent les baleines dans les eaux ceinturant l'Antarctique. Un membre de l'organisation a d'ailleurs été condamné à deux ans de prison avec sursis par un tribunal de Tokyo au début juillet pour avoir entravé cette chasse.

Mais elle bénéficie aussi de l'appui de plusieurs personnalités publiques, dont le célèbre animateur de *The Price is Right*, Bob Barker, qui lui a fait un don de cinq millions de dollars en 2009. Le navire dont Peter Hammarstedt est le capitaine se nomme justement... *Bob Barker*.

Le Devoir

n° 1 au/in Canada

Escapade gourmande

À bord du Cavalier Maxim

Élégance et distinction!

Offrez-vous une table d'hôte 5 ou 7 services

À partir de **81\$** par adulte, taxes et service en sus

Découvrez nos forfaits Or et Diamant Croisière, apéritif, repas, assiette de fromage, verre de porto et demi-bouteille de vin par personne.

Accord mets et vins inclus dans votre forfait Diamant

À partir de **135\$** par adulte, taxes et services en sus

1 877 692.1159

Réservation en ligne

croisieresaml.com

SANTÉ

Les bébés dorlotés font des adultes moins stressés

Paris — L'affection maternelle débordante offerte aux bébés âgés de quelques mois les rend mieux à même d'affronter les problèmes de la vie quand ils sont adultes, selon une étude publiée mardi dans le *Journal d'épidémiologie et de santé communautaire*, une revue américaine.

Pour cette étude menée auprès de 482 personnes dans l'État du Rhode Island, les chercheurs ont comparé des données sur la relation de bébés de huit mois avec leur mère et leur fonctionnement émotionnel, mesuré par des tests, à l'âge de 34 ans dans les années 1990.

Ils voulaient ainsi vérifier la notion admise selon laquelle des liens affectifs forts dès la petite enfance fournissent une base solide pour rebondir face aux problèmes de la vie. Les études menées jusqu'à maintenant reposaient sur des souvenirs d'enfance et non sur une étude menée dans les premières années de la vie, relèvent les chercheurs.

La qualité de l'interaction des bébés avec leur mère à l'âge de huit mois a été évaluée par un psychologue, qui a noté les réactions d'affection et d'attention de la mère quand le bébé était soumis à des tests de développement, et sa réaction à sa performance. Le classement — datant des années 1960 — allait de «négatives» à «excessives», en passant par «chaleureuses».

Dans près d'un cas sur dix, le psychologue a noté un bas niveau d'affection maternelle vis-à-vis du bébé. Dans 85 % des cas, le niveau d'affection était normal, et élevé dans 6 % des cas.

Les personnes ont été testées à l'âge de 34 ans, sur la base d'une liste de symptômes révélateurs d'anxiété et d'hostilité et plus globalement de mal-être.

Quel que soit le milieu social, il a été constaté que ceux à qui les mères avaient manifesté beaucoup d'affection quand ils avaient huit mois avaient les niveaux d'anxiété, d'hostilité et de mal-être les plus bas. La dif-

férence était de sept points pour l'anxiété par rapport aux autres, de plus de trois points pour l'hostilité et de cinq points pour le mal-être.

Curieusement, il n'y avait pas de différence entre les enfants ayant reçu un niveau d'affection bas et ceux ayant reçu un niveau normal. Cela pourrait notamment s'expliquer, selon les chercheurs, par l'absence d'interactions vraies négatives dans l'échantillon observé.

Selon eux, cela confirme que les expériences même les plus précoces peuvent influencer sur la vie adulte. Les mémoires biologiques construites tôt peuvent «produire des vulnérabilités latentes», indique l'étude.

Les chercheurs estiment de ce fait qu'il conviendrait, pour être efficace, de viser des âges beaucoup plus précoces dans les interventions menées pour le bien-être des enfants afin de «prévenir l'impression d'expériences négatives».

Agence France-Press

EN BREF

La pêche au saumon bat son plein

Bonaventure — Les amateurs de pêche au saumon sont choyés, cet été, au Québec. Les données recueillies par la Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec (FGRSQ) démontrent en effet une présence hâtive de saumons bien supérieure à la

moyenne pour la presque totalité des rivières. À mi-saison, les conditions de pêche varient généralement de bonnes à très bonnes. La majorité des rivières à saumon connaissent de bonnes conditions de pêche et les montaisons vont bon train. Toutefois, en raison des conditions météorologiques, des mesures préventives de conservation sont parfois appliquées provisoirement dans certaines rivières, de façon très localisée, rappelle la FGRSQ. La pêche

sportive du saumon au Québec génère des retombées économiques annuelles totales de près de 40 millions pour l'ensemble de la province. La saison de pêche au saumon au Québec s'étend du 1^{er} juin au 30 septembre. Si les conditions météorologiques demeurent favorables, les exploitants des rivières à saumon prévoient que la pêche au saumon sera excellente jusqu'au 30 septembre, souligne la FGRSQ. — *La Presse canadienne*

porter

raffinée sur toute la ligne

20 % de rabais. Où il vous plaît. Faites votre choix.

Mentionnez le code CHOIX20
Réservations en ligne ou auprès
de votre agent de voyages.
D'ici mercredi 28 juillet.



DÉPARTS

Destination

BOSTON

CHICAGO

HALIFAX

MONCTON

MONT TREMBLANT

MONTRÉAL

NEW YORK

OTTAWA

QUÉBEC

ST JOHN'S

SUDBURY

THUNDER BAY

TORONTO

Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 28 juillet.

Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 20 %.
Mentionnez le code CHOIX20 pour en profiter.

TORONTO 23 par jour 72* \$	HALIFAX 96* \$	ST. JOHN'S 128* \$	SUDBURY 136* \$	THUNDER BAY 112* \$
BOSTON 152* \$	CHICAGO 152* \$	NEW YORK 97* \$		

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Réservez avant le 28 juillet 2010 pour vos trajets avant le 15 décembre 2010. Porter peut exiger des réservations jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

ÉDITORIAL

Recensement

Les obtus

À nouveau, un comité des Communes nous a fait voir le pénible spectacle de témoins soucieux de nuances et de précisions confrontés à des députés conservateurs goguenards, suspicieux, démagogues. Le recensement, objet du débat, était au fond accessoire au regard du triomphe de l'idéologie crasse.

M

ais qu'est-ce qu'on fait ici?», a fini par s'exclamer le député néodémocrate Claude Gravelle hier après-midi. Depuis des heures, le Comité parlementaire de l'industrie, des sciences et de la technologie tenait ses audiences sur la transformation du caractère obligatoire du recensement en un geste volontaire. Et les explications des témoins démontraient bien que le drame national de l'été n'était que pure fabrication.

Non seulement dans toute l'histoire canadienne, jamais personne n'a été emprisonné pour avoir refusé de répondre au recensement, mais il n'en tient qu'au gouvernement de lever cette menace de peine de prison. Et s'il trouve le recensement trop inquisiteur, il n'a qu'à le dire et les questions litigieuses seront retirées: il a toute autorité pour agir.

Alors, pourquoi ne le fait-il pas? Le ministre Tony Clement, responsable du dossier, ne l'a pas dit, pas plus que les autres députés de son parti. Le seul argument martelé toute la journée porta sur la liberté du citoyen à protéger, traditionnel sésame de la droite pour se faire entendre des électeurs.

Pour mener à bien leur démonstration, les conservateurs membres du comité, le sarcastique Maxime Bernier en tête, n'ont pas hésité à tourner en bourrique les spécialistes invités. Leur technique était simple: prendre une question du recensement, y ajouter la menace d'emprisonnement («Croyez-vous que le fait de ne pas répondre à une question sur les réparations dont a besoin votre maison doit vous mériter la prison?»), et houspiller les témoins. Dès qu'ils disaient «non», le député les coupait, refusant d'entendre le «mais» qui allait s'ajouter. Les chercheurs, gens qui savent que la réalité n'est jamais en noir et blanc et qui tiennent à l'expliquer longuement, étaient évidemment les perdants de cette brutale joute.

Comme si on pouvait répondre avec rigueur à la bêtise! Ce qu'il faut dire, c'est que ce qui a cours présentement, ce n'est pas un débat scientifique sur la meilleure manière de recueillir des données sur la population. Il s'agit plutôt de tuer, sans vérification, sans préavis, une longue tradition de précision scientifique exemplaire et la réputation internationale de Statistique Canada. Une autre parcelle d'État à faire tomber qui laissera la place aux sondeurs privés.

Toute la journée d'hier s'insultait le mépris conservateur envers les savants et la fonction publique. On en a pris la pleine mesure lors du témoignage du chef démissionnaire de Statistique Canada, Munir Sheikh. Insistant longuement sur la neutralité de la fonction publique au Canada qui, d'accord ou non, met en œuvre loyalement les décisions qui relèvent des politiciens, il a souligné avoir été un fidèle soldat jusqu'à la fin.

Quel contraste avec le ministre Clement qui, pour gagner la bataille de l'opinion publique, n'a pas hésité, la semaine dernière, à laisser entendre que le changement décidé par le gouvernement avait reçu l'aval de Statistique Canada. Plongé malgré lui dans la controverse, M. Sheikh a choisi de quitter son poste. Malgré tout, il refusait encore hier de se laisser entraîner dans des attaques contre le gouvernement ou le ministre.

Ce respect de l'État n'a plus de réciproque. Pire encore, le gouvernement s'en moque.

La colère de David Cameron

L'oubli anglais

Le premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron, est en colère. Devant un parterre d'hommes d'affaires turcs, il a plus exactement martelé ceci: «Cela me met en colère de constater que votre marche vers une adhésion à l'Union européenne [UE] peut être découragée de la façon dont elle l'a été.» Le sujet de cette fièvre est double puisqu'à mots à peine couverts ils critiquaient les positions de l'Allemagne et de la France, qui effectivement ne veulent pas que la Turquie devienne un membre à part entière de l'UE. En lieu et place, le duo franco-allemand propose la négociation d'un partenariat privilégié.

Cette sortie aussi surprenante que véhémente relève de la mauvaise foi. La plus foncière qui soit. Car occupant le poste que l'on sait, Cameron est parfaitement au courant de la mauvaise volonté qui a caractérisé la gestion de certains dossiers par les dirigeants turcs. Histoire d'épater la galerie et d'épauler les efforts déployés par l'administration Obama qui veut une Turquie membre de l'UE, Cameron fait l'impasse sur le non-respect de certains chapitres contenus dans le cahier des charges préalable à un ticket d'entrée dans le club européen.

Il a feint d'ignorer, M. Cameron, que sur l'une des principales obligations imposées à Ankara les autorités ont formulé des promesses qu'elles ont gommées à peine communiquées. Et qui était l'objet de ses engagements? Les Kurdes. Les Européens avaient exigé que le citoyen kurde devienne l'égal du citoyen turc, que sa culture, sa langue soient reconnues, etc. Or des années après la composition du cahier des charges, pratiquement rien de ce qui devait être fait n'a été réalisé.

Il a également feint d'ignorer qu'un amendement devait être imprimé sur la Constitution que la junte militaire alors au pouvoir en 1982 avait rédigée. Plus précisément, les Européens avaient demandé que la Turquie se déclare État de droit. Cela n'a pas encore été envisagé. Certes des lois sont votées, des lois sont appliquées. Mais en réalité, l'exercice de la justice est toujours empreint d'arbitraire.

En fait, l'attaque menée hier contre l'axe Paris-Berlin cache une inquiétude partagée par Obama. De quoi s'agit-il? Des liens, essentiellement économiques, qui existent désormais entre la Turquie et l'Iran. Tant à Londres qu'à Washington, on perçoit ces échanges comme le symbole d'une réorientation marquée de la politique étrangère de la Turquie consécutive à la position adoptée par l'Allemagne et la France à son endroit.

Sachant que «tout pays est condamné à faire la politique de sa géographie», pour reprendre ce constat de Napoléon, quoi de plus normal que de voir la Turquie commercer avec l'Iran voisin? Cela étant, ces deux nations gouvernées par des partis islamistes collaborent sur un dossier dont Cameron doit connaître les vices. Ankara et Téhéran coordonnent leurs politiques répressives à l'endroit des... Kurdes! Si Cameron souhaite que l'Europe s'élargisse encore et toujours, il devrait se mettre au diapason de ce qu'ont fait les Allemands et les Français. En clair, donner deux fois plus d'argent à Bruxelles qu'actuellement.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

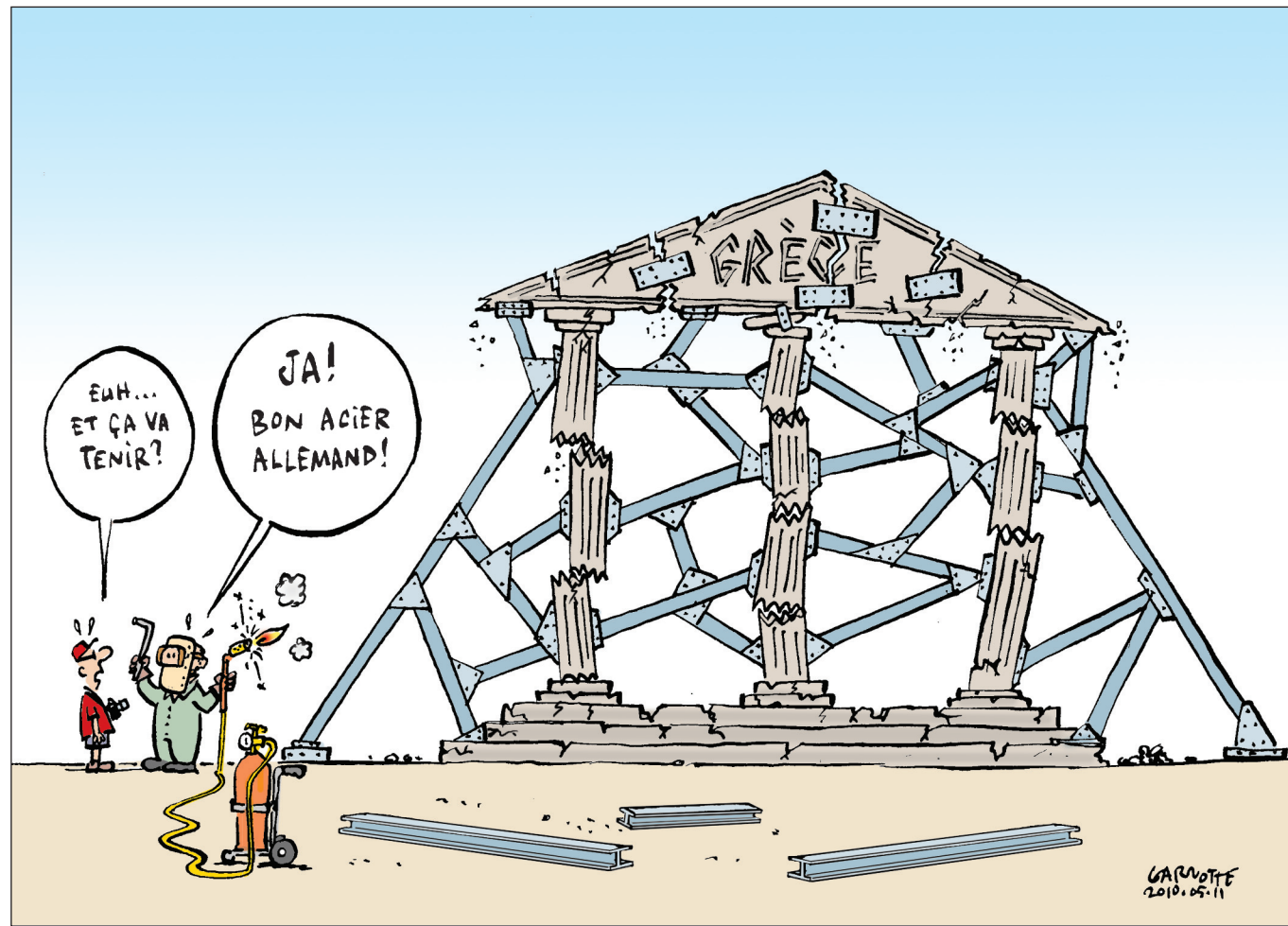
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

L E T T R E S

Bitume lucratif et polluant

Ce que la spectaculaire catastrophe pétrolière du golfe du Mexique nous rappelle comme citoyens, outre notre dépendance aux énergies fossiles, n'est pas tant qu'il faut travailler à briser cette dépendance, mais qu'aussi longtemps que cette dépendance persistera, nous aurons le devoir d'exercer la plus grande vigilance pour que l'extraction, le transport et le raffinage de ces ressources se fassent en respectant les milieux de vie qui peuvent être touchés.

Car s'il est impossible pour une société de cesser de consommer de l'essence du jour au lendemain, nous ne savons que trop bien depuis trois mois à quel point cette même consommation peut causer un désastre environnemental. Parfois, dans une région densément peuplée comme le golfe du Mexique, où les pêches et l'industrie touristique subissent des pertes énormes. D'autres fois, dans une région trop éloignée pour intéresser les médias. Mais l'impact n'en est pas moins là.

Il y a quelques semaines, le gouvernement conservateur et les partis d'opposition ont abruptement abandonné une enquête de 18 mois sur les impacts environnementaux découlant de l'exploitation des sables bitumineux qui devait conduire à un rapport afin d'informer la population et servir de guide pour l'adoption de politiques plus strictes en matière d'environnement.

Le Canada a fait le choix il y a déjà plusieurs années d'entreprendre l'exploitation des sables bitumineux en sachant que ce projet était à la fois particulièrement lucratif et polluant. L'argent des sables bitumineux a aidé l'économie canadienne à offrir une grande résilience à la crise qui a dévasté l'économie mondiale.

Le Québec, tant qu'il profitera du pactole des sables bitumineux et qu'il consommera des produits pétroliers, a le devoir de participer à un effort de vigilance pour que le protocole d'extraction soit réformé. Car tous les miracles d'innovation qui nous permettraient dans un proche avenir de compter uniquement sur des énergies propres et renouvelables ne préviennent pas les dommages qui surviennent aujourd'hui.

Le gouvernement conservateur a démontré par ses actions, ne serait-ce qu'au sommet de Copenhague en décembre dernier, qu'il préfère combattre les exigences environnementales que la pollution.

Comme Québécois, nous avons un choix à faire. Laisser Stephen Harper et ses troupes gérer les sables bitumineux comme bon leur semble. Ou s'interposer.

Danny Polifroni
Candidat pour le Parti vert du Canada dans Papineau
Montréal, le 27 juillet 2010

Golfe du Mexique: cul-de-sac écologique

Il y a une vingtaine d'années, des scientifiques, ingénieurs et climatologues ont averti les habitants de la Louisiane, du Mississippi et des environs que le réchauffement climatique allait fort probablement englober une bonne partie de leur territoire et briser les digues à cause de la hausse du niveau des océans causée par la combustion intensive d'énergies fossiles comme le gaz, le pétrole et le charbon. En 2005, l'ouragan Katrina a dévasté cette région et les prédictions funestes se concrétisent.

Nous sommes maintenant rendus au cen-

tième jour d'une catastrophe écologique d'ampleur historique qui englutit cette même région. Le déversement de pétrole a ruiné le mode de vie des pêcheurs et des travailleurs du tourisme pour des années. Et même s'il est maintenant de notoriété publique qu'aucune pétrolière n'a de plan de sécurité crédible, les élus locaux et les citoyens exigent la levée du moratoire sur l'exploitation pétrolière en haute mer pour pouvoir aller y travailler. Ains, ils veulent extraire toujours plus de pétrole et du coup participer à l'accélération, en toute connaissance de cause, de l'engloutissement de leur propre territoire!!! Conclusion, cette région et ses habitants sont dans cul-de-sac économique et écologique.

Réalisons-nous à quel point tout ceci est parfaitement délirant?

Il y a quelques jours à peine, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) plaide pour un coup de barre majeur vers les énergies vertes en qualifiant le désastre dans le golfe du Mexique de «piqûre de rappel» quant à l'urgence du virage à prendre. Pourtant, des représentants de compagnies telles que SNC-Lavalin, Suncor, Total, etc. se servent du désastre dans le golfe pour venir affirmer sans rire que cette catastrophe rend l'exploitation des sables bitumineux d'autant plus pertinente, et même indispensable. La réalité est la suivante: l'exploitation des sables bitumineux est une catastrophe écologique quotidienne qui dure depuis des années et qui va aller en empirant avec son accélération. Leur tentative de désinformation, de pubs et de relations publiques est une insulte à notre intelligence.

Pour ces entreprises, il semble que la devise soit: «Après nous, le déluge». Dans tous les sens du mot.

Daniel Breton
Le 24 juillet 2010

Montréal traîne de la patte, loin derrière Québec

Montréalais que je suis, j'ai eu l'occasion encore une fois récemment de me rendre dans la belle ville de Québec et de voir le fabuleux *Moulin à images* de Robert Lepage. J'ai pu encore constater les grandes et belles transformations qui ont cours dans notre capitale nationale depuis une dizaine d'années. Que ce soit le réaménagement du Vieux-Port, la promenade Samuel-De Champlain ou les abords du parlement avec notamment la fontaine de Tourny, tout est beau et bien fait tout en respectant le caractère historique de la ville. La qualité de vie des résidents s'améliore sans cesse et les gens de passage comme moi sont charmés.

Je me déssole en comparant avec notre Montréal, notre métropole. Depuis le réaménagement du Vieux-Port, le canal de La Chine ou les abords du fleuve dans le sud-ouest de la ville, il y a des lunes aucun projet d'envergure n'a vu le jour si l'on exclut le Quartier des spectacles dont nous verrons enfin les fruits dans les prochaines années et le parc des Faubourgs à la sortie du pont Jacques-Cartier, qui est une belle réussite. Il y a bien des projets de petite envergure dans les parcs de quartier ou des kilomètres ajoutés aux pistes cyclables, mais rien de grandiose pour susciter notre fierté; rien pour améliorer collectivement et substantiellement notre qualité de vie. Et ce n'est pas avec de mauvais projets morts nés comme le casino Pointe-Saint-Charles ou l'autoroute Notre-Dame, ou encore le béton du futur échangeur Turcot que les autorités municipales susciteront notre enthousiasme.

Et que dire des activités comme les festivals, feux d'artifice ou spectacles en plein air que nous avons plaisir à fréquenter, mais qui, année après année, se répètent sans grande nouveauté? Notre ville baye aux cornes et est en train de s'endormir avec son maire actuel.

Depuis le légendaire et autoritaire maire Jean Drapeau, nous sommes orphelins à Montréal d'une maire ou d'une mairesse qui a une vision pour sa ville, de l'envergure comme personne et une bonne force de conviction. Les Lucien Lallier, Andrée Boucher ou Régis Labeaume manquent cruellement à Montréal. Peut-être Richard Bergeron, urbaniste de profession, chef de Projet Montréal et responsable de l'urbanisme au comité exécutif de Montréal est-il le maire dont nous avons besoin pour lancer résolument Montréal dans l'espace urbain moderne et écologique du XXI^e siècle?

Yves Chartrand
Montréal, le 26 juillet 2010

Une fière chandelle au Vietnam

Alors qu'un tribunal international vient de condamner pour la première fois un responsable khmer rouge, il faut se souvenir que c'est le Vietnam qui a chassé le régime tant honni, en 1979, après quatre années de terreur qui ont coûté la vie à plus de 1,7 million de Cambodgiens, soit environ le quart de la population.

Oui, nous devons une fière chandelle au Vietnam. Mais parce que cet État d'Asie du Sud-Est est lui-même un pays communiste qui ne fait pas dans la dentelle, jamais on ne parle en Occident de cette libération (surtout pas aux États-Unis, vaincus en 1975 à Saigon). Si elle n'avait pas eu lieu, pourtant, Dieu seul sait combien il y aurait de victimes aujourd'hui au pays des Khmers, du fait de la dictature meurtrière de Pol Pot et de Khieu Samphan.

Si la Chine entrait en Corée du Nord et contraignait le régime de Pyongyang à plier bagages, je serais très heureux, même si le régime de Pékin n'est pas une démocratie. Le rouge est une couleur arborée par plusieurs régimes, mais certains la portent mieux que d'autres.

Sylvio Le Blanc
Montréal, le 27 juillet 2010

Notre langue a besoin d'amour!

Notre langue française, il nous faut l'imposer plus que jamais en notre terre d'Amérique, tel un drapeau posé aux quatre vents du monde. Il nous faut l'aimer, avant qu'elle ne s'amenuise en notre voix ou qu'elle ne nous glisse des doigts. Elle est en péril dans les braises d'un feu ardent qui l'avait portée jusqu'ici au Québec. Évitions sa mort annoncée.

La langue française témoigne de notre passé et fermente les mots de notre avenir. Elle demeure présente à nous redire. Elle nous situe en notre décor. Elle nous abrite! Au cœur même de Montréal, elle se fait minoritaire. Cessera-t-elle de battre? À Québec, pourra-t-elle encore chanter? Devendra-t-elle un objet de notre folklore? Soyons vigilants à la savoir encore ancrée chez nous. La langue française a besoin de notre amour, tout simplement.

Yvan Giguère
Saguenay, le 26 juillet 2010

IDÉES

Wyclef Jean à la présidence d'Haïti

Un éventuel cauchemar pour les oncles Sam et Napoléon

WILSON SAINTELMY

Montréal

Selon toute vraisemblance, la *pop-star* américaine d'origine haïtienne Wyclef Jean s'apprête à déposer sa candidature aux prochaines élections présidentielles en Haïti, fixées au 28 novembre 2010. Si les rumeurs étaient fondées, un tel geste aurait une portée beaucoup plus considérable qu'il n'apparaît à première vue.

Précisons que la recevabilité de la candidature de Wyclef Jean risque d'être le principal obstacle sur son parcours vers la magistrature suprême de l'État haïtien. Cependant, son éventuelle participation aux prochaines joutes présidentielles en Haïti semble avoir été accueillie avec le même scepticisme que celle de Barack Obama à l'investiture démocrate. Erreur. Il ne faut pas sous-estimer une telle initiative.

René Prével est de plus en plus assimilé à l'avatar haïtien de George W. Bush. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 est à celui-là ce que le 11 septembre 2001 et l'ouragan *Katrina* furent à celui-ci. De plus, Wyclef Jean a le potentiel d'être à la génération hip-hop en Haïti ce que Barack Obama est à la génération «Nexus» aux États-Unis. D'autant que Port-au-Prince a de plus en plus l'allure du «Bronx des Antilles». Jusque-là, rien pour donner des migraines aux puissances tutrices et à l'élite créole d'Haïti.

Mais lorsque ces dernières et les médias réaliseront que Jean risque d'être davantage l'avatar de Jean-Bertrand Aristide ou d'un Hugo Chavez plutôt que celui du Terminator, ils anticiperont à sa juste mesure l'impact de son éventuelle élection à la présidence d'Haïti. Un tel scénario serait la deuxième humiliation infligée par un «outsider» à l'élite politique haïtienne. Ce serait également un deuxième Waterloo politique, après celui de 1990, pour la communauté internationale concernant la mouvance populiste haïtienne telle qu'incarnerait jadis par Jean-Bertrand Aristide.

Comme Aristide

Wyclef Jean est porteur de la même symbolique messianique que ce dernier. Il émerge comme son dauphin potentiel, du moins dans l'imaginaire des déshérités d'Haïti.

Tout comme Aristide, Jean est d'origine modeste, issu de la majorité bossale. Tout comme Aristide en 1990, Wyclef Jean est, en 2010, l'Haïtien le plus populaire à l'étranger en raison de sa



Wyclef Jean a le potentiel d'être à la génération hip-hop en Haïti ce que Barack Obama est à la génération «Nexus» aux États-Unis.

célebrité artistique, et en Haïti, davantage pour son activisme social.

Avocats de la cause des pauvres, les deux hommes font désormais partie de la gauche progressiste de la diaspora haïtienne. Les deux auraient fait le saut en politique dans la trentaine avancée. Les deux sont des virtuoses de l'irrationnel; l'un par la théologie de la libération; et l'autre, par celle du hip-hop.

À l'instar d'Aristide, qui demeure un rescapé salésien devenu millionnaire, Jean est un miraculé du Bronx new-yorkais, béatifié dans la nouvelle Canaan et au panthéon mondial du hip-hop. Il apparaît aujourd'hui comme la réincarnation du

rêve aristidien d'un lendemain meilleur pour la majorité bossale du pays.

Les deux hommes sont porteurs d'un double messianisme: judéo-chrétien et socio-économique (que l'on retrouve au cœur de la théologie de la libération et celle du hip-hop). Le potentiel révolutionnaire d'une expérimentation politique concrète de cette dernière religion musicale ferait désormais partie du possible à travers une éventuelle élection de Jean à la présidence d'Haïti. Ce fut néanmoins le cas pour la théologie de la libération avec Jean-Bertrand Aristide. Et nous connaissons la suite.

Faillite de l'élite

Peu importe la dynamique future entre la théologie de la libération et le hip-hop en Haïti, Jean-Bertrand Aristide et Wyclef Jean demeurent le produit de la faillite spectaculaire de l'élite créole haïtienne; faillite matérialisée par l'incapacité avérée d'une telle élite à combler le vide de leadership observé notamment dans l'Haïti postséisme.

Wyclef Jean sera, dans l'imaginaire populaire, la rançon politique de la trahison et du comportement fratricide de René Prével envers Jean-Bertrand Aristide, son ex-frère jumeau. Voilà qui fait de Jean le dauphin non désiré du patriarcat déchu. Il a le potentiel d'être à Jean-Bertrand Aristide ce que Josué fut à Moïse, prophète déjà la mouvance aristidienne. Pour celle-ci, le double exil infligé à Aristide équivaut à une persécution inquisitive, sinon à un double pèlerinage forcé pour l'ex-président.

Cependant, par-delà l'interprétation caricaturale qu'elle provoquera, une éventuelle candidature de Wyclef Jean à la présidence d'Haïti enverrait un message non équivoque quant à la détermination de la diaspora haïtienne de démanteler l'embargo constitutionnel imposé à cette dernière par la Constitution de 1987.

Double révolution

Si Jean réussissait son pari, nous risquons d'assister à une double révolution en Haïti. Culturelle, la première verrait la langue créole émerger, pour la première fois dans l'histoire du pays, comme langue officielle prédominante avant l'anglais, question d'accommoder l'hypothétique nouveau chef d'État. Ultime forfait à l'oncle Napoléon: exit le français comme instrument bicentenaire de domination de la majorité bossale par la minorité créole.

Politique, la deuxième révolution s'ouvrirait sur deux avenues opposées. L'une risque de conduire Haïti vers un statut factuel de 51^e État américain. L'autre l'engagerait sur l'autoroute bolivaro-chévariste, en tant qu'expression du populisme et de la mouvance néoprogressiste latino-américaine.

Plausible, ce dernier scénario serait une catastrophe politique pour l'oncle Sam. Démiurge du hip-hop, Jean n'a pas la carrure conservatrice d'un Schwarzenegger. Son univers mental est buriné par la solidarité organique et la culture revendicative des ghettos du Bronx new-yorkais.

Le hip-hop est aux Afro-Américains ce que la théologie de la libération est à la gauche bolivaro-chévariste. Une éventuelle alliance entre le capital, le populisme, la théologie de la libération et celle du hip-hop en Haïti? Voilà ce que couve l'apparente banalité d'une hypothétique présidence de Wyclef Jean. À suivre.

Réplique à Louise Lambert-Lagacé

L'ignorance et la peur contre l'hormonothérapie

SYLVIE DEMERS

Médecin, biologiste, chercheuse, fondatrice du Centre ménopause-andropause de l'Ouataouais et auteure de l'essai *Hormones au féminin: repensez votre santé* (éditions de l'Homme)

Depuis des années, je travaille jour après jour pour combattre la confusion, l'ignorance, la désinformation et la peur qui règnent dans le domaine de l'hormonothérapie féminine. Cette peur est responsable d'une souffrance physique et morale chez plusieurs femmes ainsi que d'une surconsommation de médicaments et de produits naturels.

Vos propos publiés la semaine dernière dans *Le Devoir* sous le titre «*Mieux vaut gérer des bouffées de chaleur que traiter un cancer*» nourrissent bien cette peur quand vous affirmez que les femmes suivant une hormonothérapie féminine augmentent fortement leur risque de développer plusieurs cancers (sein, endomètre, ovaire, poumon). Reprenons vos arguments.

■ Cancer du sein

Vous signalez avec raison que l'abandon de l'hormonothérapie par les Américaines (à la suite de la médiatisation des résultats de l'étude WHI en 2002) entraîna une diminution de 7 % des cas de cancer du sein dès la première année. Cette observation ne permet cependant pas de conclure à un lien causal

entre l'abandon de l'hormonothérapie et une telle diminution.

D'abord, dans les pays comme le Canada où le programme de dépistage s'est poursuivi sans changement, contrairement aux États-Unis, il n'y a pas eu de diminution malgré l'abandon de l'hormonothérapie. De plus, comme le développement d'un cancer est un processus habituellement très long (généralement plusieurs années), on ne peut logiquement imputer la diminution observée dès la première année à l'abandon de l'hormonothérapie. Une hypothèse soulevée par des chercheurs est que les Américaines ayant cessé l'hormonothérapie ont passé moins de mammographies.

Il est fondamental de différencier les différents types d'hormonothérapie lorsqu'on parle de risque de cancer. Par exemple, dans l'étude WHI, le risque de cancer du sein diminua chez les femmes prenant des œstrogènes. C'est l'ajout d'une progestine qui augmenta le risque. En 2006, le *JAMA (Journal of the American Medical Association)* conclut que ce sont les progestines, et non les œstrogènes (qu'ils soient bioidentiques ou non) qui semblent augmenter le risque de cancer du sein. Les progestines (p. ex.: le Provera®) sont des substances artificielles qui n'existent pas dans la nature. Depuis plusieurs années, je dénonce l'utilisation des progestines dans l'hormonothérapie féminine.

Dans l'étude WHI, les femmes ayant commencé l'hormonothérapie avant 60 ans

connurent une réduction de mortalité de 30 %, et les bienfaits sont attribuables aux œstrogènes. Sachez que même chez les porteuses de mutations BRCA1 (femmes à haut risque de développer un cancer du sein), un risque deux fois moins élevé de cancer du sein a été observé chez les utilisatrices d'œstrogènes.

De plus, il ne faut jamais confondre progestines et progestérone. La progestérone, contrairement aux progestines, n'augmente pas le risque de cancer à dose d'hormonothérapie. D'ailleurs, en fécondation *in vitro*, on donne aux femmes de la progestérone; jamais de progestines.

■ Cancer de l'endomètre

Depuis belle lurette, les médecins ne prescrivent pas d'œstrogènes sans progestatif aux femmes ayant un utérus. La prise d'œstrogènes avec un progestatif en mode continu semblerait au contraire diminuer le risque de cancer de l'endomètre.

■ Cancer des ovaires

Vous parlez d'une étude vivement critiquée dans laquelle les chercheurs ont observé un seul nouveau cas de cancer ovarien par an pour 8300 utilisatrices

d'hormonothérapie. Curieusement, le risque de développer un cancer ovarien ne s'élève pas avec la durée d'utilisation, et c'est sans compter que le risque disparaît rapidement à l'arrêt de l'hormonothérapie et devient même moindre après quelques années que le risque observé chez les femmes n'ayant jamais pris d'hormonothérapie (p. ex.: risque diminué de 37 % après six ans).

Ces observations n'appuient pas l'hypothèse d'un effet cancérigène et suggèrent plutôt un biais de détection (il est possible que les femmes prenant de l'hormonothérapie passent davantage d'échographies permettant une détection du cancer ovarien).

En outre, c'est pendant la grossesse que les femmes ont les taux d'hormones féminines les plus élevés. Or, la grossesse constitue un facteur de protection contre le cancer des ovaires de même que le cancer du sein.

■ Cancer du poumon

Dans l'étude WHI premier volet, une augmentation des décès dus à un type particulier de cancer du poumon (carcinome à petites cellules) a été observée chez les utilisatrices de progestines.

■ Cancer colorectal

Vous passez sous silence les

fortes évidences scientifiques concernant l'effet protecteur de l'hormonothérapie féminine contre le cancer colorectal.

◆ ◆ ◆
Dans la deuxième partie de votre lettre, vous affirmez que l'hormonothérapie devrait être un traitement d'exception réservé exclusivement aux femmes dont les symptômes sont intolérables. Je suis en total désaccord avec votre opinion. Aussi, vous dites qu'aucune étude sérieuse n'a vérifié l'innocuité à long terme des hormones bioidentiques. Cela est faux. (J'ajouterais que l'innocuité à long terme de la grande majorité des médicaments et des produits naturels consommés actuellement est inconnue.)

C'est ce genre de commentaires qui m'a incité à écrire *Hormones au féminin: repensez votre santé*, dans lequel le rigueur scientifique a été au cœur de mes préoccupations. Mon livre est basé sur plus de 1000 articles scientifiques, et les références spécifiques sont localisées au paragraphe près. Dans une étude française de 10 ans sur 54 548 femmes, les chercheurs ont observé un risque légèrement diminué de cancer du sein (risque diminué de 10 %) chez les utilisatrices d'hormonothérapie bioidentique (estradiol-17 β transdermique et progestérone micronisée), et ce risque n'a pas augmenté avec la durée d'utilisation. Finalement, lorsque vous parlez des mises en garde d'ex-

perts contre les hormones bioidentiques, cela ne concerne que celles disponibles sous forme de crèmes préparées par des pharmaciens préparateurs, et non celles que je préconise.

Je constate avec désolation que vous ne semblez reconnaître aucun côté positif à l'hormonothérapie féminine (hormis le soulagement des bouffées de chaleur). Pourtant, les hormones féminines bioidentiques, à dosage adéquat, procurent des bienfaits inestimables démontrés pour la santé, notamment dans la prévention des maladies cardiovasculaires et de l'ostéoporose, sans compter le soulagement des multiples symptômes (insomnie, douleurs musculosquelettiques, symptômes dépressifs, symptômes anxieux, palpitations cardiaques bénignes, sécheresse vaginale, etc.) causés par la préménopause et la ménopause, période couvrant près de la moitié de la vie des femmes. Par ailleurs, le cancer du sein est responsable de moins de 2 % des décès des femmes, alors qu'environ 46 % des décès sont dus aux maladies cardiovasculaires.

Les hormones féminines sont celles qui ont le plus de fonctions dans le corps humain, tant chez les hommes que chez les femmes. Il est important de savoir que c'est le fœtus (masculin ou féminin) qui produit le plus d'hormones féminines. Les hormones féminines, fruit de millions d'années de sélection naturelle, constituent l'essence de la vie elle-même.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélar Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (corrections); Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folié-Boivin (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa); PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebâi (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

DR JULIEN

SUIITE DE LA PAGE 1

Il le déclare sans ambages: le modèle d'entreprise sociale qu'il a développé vaut trois millions. Il est financé par trois secteurs, soit la population (la Guignolée et autres dons), les sociétés (les fondations et entreprises privées) et le gouvernement. Le déficit de 900 000 \$ qui s'est creusé est en fait *grosso modo* la part que le gouvernement ne lui a jamais versée, soit un million. «*Mon C.A. m'a dit que je n'avais plus le choix. C'est là que j'ai dû couper la moitié de mes services directs aux enfants*», explique-t-il.

Le Dr Julien se désole d'avoir été aussi «*naïf*». Il y a deux ans, lors du dépôt du budget, Monique Jérôme-Forget, la ministre des Finances d'alors, en avait profité pour rendre hommage au pédiatre social de plus 30 ans d'expérience. «*Elle m'avait dit qu'elle admirait ce que je faisais et qu'elle allait engager des fonds pour nos activités*», se rappelle-t-il. Une promesse non tenue qui s'est envolée en fumée lorsque Raymond Bachand a pris la tête du ministère. Encore aujourd'hui, l'argent se fait toujours attendre. «*Les gens pensent que je suis plein de fric, ils se demandent comment ça se fait que je n'ai plus d'argent. Ma popularité me nuit. C'est spécial*», déplore le Dr Julien.

Au ministère des Finances, on dit avoir la volonté d'aider le Dr Julien. «*Il a un projet unique qui ne rentre pas dans les programmes normés, alors on travaille là-dessus*», a dit Catherine Poulin, l'attachée de presse du ministre Bachand.

Un modèle éprouvé

Le Dr Julien ne réinvente pas la roue. Mais sa méthode a le mérite de s'intéresser à l'enfant dès son plus jeune âge et d'évoluer avec lui, à son rythme. «*C'est quand même un super beau modèle dynamique qui couvre la trajectoire d'un enfant, qui est préventif et qui s'assure que l'enfant ne tombe pas entre deux chaises*», résume le pédiatre.

L'idée est de ne pas sortir trop vite l'enfant en difficulté de son milieu, mais plutôt de mobiliser les ressources autour (la famille, l'école, la communauté) pour lui venir en aide. C'est ce que font notamment les Cercles de l'enfant, un programme développé par le Dr Julien et son équipe. «*Il y a une logique de "bottom up". On fait tout ce qu'on peut en bas, mais quand on est plus capable, on va chercher le gros service qui coûte cher, a-t-il expliqué. On est comme le chaînon manquant pour les populations vulnérables.*»

Le pédiatre trouve aberrant que le gouvernement ne soutienne pas davantage son modèle clé en main d'entreprise sociale. En Europe, à Vancouver, où il a récemment été invité à prononcer la conférence d'ouverture d'un colloque sur le développement du cerveau de l'enfant, le Dr Julien est applaudi. En plus de jouer d'une profonde reconnaissance, son modèle de pédiatrie fait mouche. Mais nul n'est prophète en son pays. «*C'est purement québécois, on réinvente la roue, ce sont les gens d'ailleurs qui viennent me chercher, il faut le faire!*» lance-t-il.

S'il apprécie les nombreux encouragements qu'il reçoit, il a parfois l'impression qu'on veut lui signer un chèque en blanc. «*Je ne veux pas ça. Je veux plutôt que l'on comprenne ce que je fais*», soutient le pédiatre qui rêve d'une Chaire de recherche en pédiatrie sociale. «*Je suis un peu amer et je vieilliss. Les jeunes vont à mon sens amener la pédiatrie sociale plus loin, mais je suis encore l'inspirant de ce monde-là*», constate-t-il humblement.

Une idée à vendre

Car à 65 ans et des poussières, de plus en plus près de la retraite, le Dr Julien songe à l'avenir du système qu'il a développé. «*Je ne veux pas que tout ce qu'on fait ne soit associé qu'à mon nom. C'est trop fragile. C'est un système que j'ai mis en place et qui se déploie. C'est toute [cette idée-là] qu'il faut vendre*», insiste-t-il.

Il réitère néanmoins toute sa confiance à la relève. Ses centres de pédiatrie suscitent un grand intérêt et ont même déjà fait quelques petits. Des six nouveaux centres au Québec, le dernier en règle a vu le jour à Lévis, où sa fille infirmière habite. Le pédiatre en chef du département se sentait démuné devant ses patients et souhaitait s'engager davantage. Il a maintenant un local dans une école pour tout l'été et il y tient des consultations cliniques. «*À l'automne, le CSSS et la DPJ vont prêter des ressources à cette petite équipe qui va grossir tranquillement à peu de frais et qui va développer son expertise locale*», se réjouit le Dr Julien, en citant des exemples de pédiatres dévoués à Saint-Jean et dans le quartier Centre-Sud, à Montréal. «*Ce sont des gens qui vont amener ça beaucoup plus loin, mais qui vont continuer d'avoir une approche très engagée*», souligne-t-il en fondant beaucoup d'espoir sur son réseau de centres de pédiatrie sociale du Québec.

En attendant, il s'accroche aux témoignages d'encouragement et aux marques d'affection qu'il reçoit. «*Je reçois des chèques tous les jours, de 50 \$, 1000 \$. Il y a même une dame de Laval qui m'a envoyé 8000 \$ avec un mot d'encouragement. 8000 \$, ce n'est pas rien*», s'émeut-il. «*C'est tellement impressionnant. On n'arrête pas de nous offrir des services, de l'aide. Quand tu vois tout ça, tu ne peux pas croire que tu es sur la mauvaise voie*», conclut-il.

Le Devoir

ATTENTION!

SUIITE DE LA PAGE 1

Que les restaurateurs s'installent près des écoles «*n'est pas complètement surprenant*», dit Yan Kestens alors que *Le Devoir* l'accompagne dans un petit parcours de reconnaissance. «*Ce qui nous a surpris, c'est la différence entre les écoles favorisées et défavorisées. Une probabilité 30 fois supérieure de trouver de la restauration rapide proche de l'école défavorisée, c'est saisissant. Je n'ai pas vu d'autres études où les différences sont aussi grandes*» entre riches et pauvres, explique-t-il alors qu'il se dirige vers Rosemont à bord d'une Communauto. L'agente de recherche Karine Léger guide notre excursion, une carte bien spéciale à la main.

Géographe spécialisé en aménagement du territoire, Yan Kestens a dressé une carte exhaustive de la situation, de Saint-Jérôme aux limites de la banlieue sud de Montréal, une analyse publiée dans la plus récente édition du *American Journal of Preventive Medicine*.

Dans un rayon de 750 mètres autour des 828 écoles primaires et des 340 écoles secondaires, son équipe et lui ont localisé 1061 restaurants-minute (données de 2005) et zoné le tout selon le revenu familial moyen, comme indiqué au recensement de 2001. Écoles primaires, vraiment? «*Dans ce cas, ils ne sortent peut-être pas le midi, mais les parents viennent les chercher le soir, et qu'est-ce qui se ramène vite à la maison pour souper...*» illustre-t-il en tournant sur le boulevard Rosemont. La carte localise également les fruiteries, contrepois santé rapide sur l'heure du midi.

Un jeune de deux à dix-sept ans sur quatre présente un surpoids ou de l'obésité, selon l'Enquête 2004 sur la santé des collectivités cana-

diennes. La restauration rapide partage le blâme avec bien d'autres facteurs. Mais à proximité des écoles, elle ferait vraiment prendre des kilos aux jeunes, selon une étude publiée en 2009. Des chercheurs des universités Columbia et Berkeley, en Californie, ont trouvé que les élèves qui fréquentent des écoles situées à moins de 150 mètres d'un *fast-food* augmentent de 5 % leur risque d'être obèse.

Là où le fast-food est roi

Coin boulevards Rosemont et Saint-Michel. «*On va se prendre une poutine au Petit Québec?*» blague Yan Kestens en passant devant l'établissement. Le véhicule vient de dépasser l'école primaire Nesbitt, une des plus grandes écoles primaires de la commission scolaire English-Montreal. «*Nous sommes dans un quartier défavorisé. Pas d'épicerie, pas de fruiterie, et peut-être des citrons au dépanneur, mais c'est pour la Corona*», s'exclame le chercheur. Sur ce, l'expédition croise le collège Jean-Eudes. Cette école privée sise dans un milieu moins nanti n'échappe pas au phénomène. «*Quand le resto a ouvert, raconte une ancienne élève, c'était la folie. C'est le seul resto proche et la période de dîner dure seulement 50 minutes, donc tu ne pouvais pas aller très loin!*»

L'absence de choix dérange Yan Kestens. Dans d'autres quartiers défavorisés, comme Verdun ou Hochelaga-Maisonneuve, «*il y a aussi des fruiteries et de petits supermarchés. Est-ce que les jeunes y vont, c'est une autre question, mais au moins, ils ont le choix*», souligne-t-il. Peut-être qu'influencé par des programmes éducatifs, «*le jeune se dira: "Tiens, je vais aller me chercher un sandwich végétarien à la fruiterie"*», rêve-t-il.

Boulevard Saint-Michel, un peu plus au nord, un McDonald's trône, seul maître des lieux entre les écoles secondaires John F. Kennedy et Joseph-François-Perrault. Vers l'ouest, rue Villaray.

RECENSEMENT

SUIITE DE LA PAGE 1

approprié d'obliger les Canadiens à donner des informations personnelles sous peine d'amendes ou d'emprisonnement. Il s'est cependant dit prêt à évaluer les options, précisant qu'elles doivent être cohérentes avec les principes qu'il poursuit avec cette réforme.

Suggestions

Les chercheurs, économistes et groupes représentant des minorités qui ont ensuite témoigné ont fourni tour à tour tout un lot de suggestions. La Société statistique du Canada a par exemple proposé de réaliser le prochain recensement avec le formulaire obligatoire et de tenir un projet pilote avec le questionnaire volontaire pour mesurer l'écart entre les deux méthodes.

L'idée de conserver le formulaire détaillé obligatoire et de retirer plutôt les peines de prison a aussi été ramenée sur la table lors des témoignages. Certains ont plutôt suggéré d'établir des mesures incitatives, comme de retenir le remboursement d'impôt des retardataires. «*Je pense qu'il y a des compromis à aller chercher, mais on veut surtout s'assurer qu'on aura des données fiables et représentatives*», a expliqué en entrevue téléphonique la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Marie-France Kenny, qui a témoigné hier après-midi.

Si le gouvernement conservateur maintient sa décision quant au recensement, les partis d'opposition tiennent plus que jamais à l'annuler. Comment? «*En mettant plus de pression sur le gouvernement*, répond le chef du NPD, Jack Layton. *La société civile doit se tenir debout [...]* et on [les partis d'opposition] va chercher comment on peut utiliser les outils de la Chambre des communes pour forcer le gouvernement à changer de direction.»

Les partis d'opposition jugent que ces histoires de plaintes et d'intrusion dans la vie privée des Canadiens sont montées de toutes pièces, «*un fantôme*» créé par les troupes de Stephen Harper,



JOHN MAJOR REUTERS

Le ministre Clement a répété hier qu'il n'est «*pas approprié*» d'obliger les Canadiens à donner des informations personnelles sous peine d'amendes ou d'emprisonnement.

pour reprendre les mots de Jack Layton. «*Il y a un mois, est-ce que les gens parlaient du recensement? Non*», a illustré le lieutenant du Parti libéral du Canada au Québec, Marc Garneau.

Quelques dizaines d'étudiants membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec ont manifesté devant le parlement hier pour exprimer leur souci quant à la qualité de la recherche universitaire sans les données recueillies grâce au questionnaire long obligatoire.

Devant la Cour fédérale

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada souhaite pour sa part porter le débat à la Cour fédérale. Elle juge que si les données du recensement sont moins détaillées, les droits des minorités risquent d'être en jeu. Elle a déposé une demande de contrôle judiciaire à la Cour fédérale afin de vérifier si le changement est constitutionnel et légal.

BIXI

SUIITE DE LA PAGE 1

«*Nous savons que nous partons de loin*, dit Ranger, un Britannique d'origine indienne à la cravate et au turban sans le moindre pli. *Aujourd'hui, 80 % des déplacements se font en voiture et à peine 2 % à vélo. Mais Londres est à l'aube d'un grand changement.*»

Pour cela, la Ville a commandé 6000 vélos au fabricant du Bixi, Devinci, situé à Bagotville, au Lac-Saint-Jean. On a évidemment modifié les phares et les garde-boue pour traverser la pluie et le brouillard légendaires des bords de la Tamise! Malgré une quarantaine de modifications mineures, les vélos de 23 kilos sont très semblables à ceux de Montréal. Même chose pour les 400 stations londoniennes qui seront situées à 300 mètres les unes des autres et dont on a surtout adapté le système de signalisation.

La fabrication des vélos à l'étranger n'a pas manqué de susciter des critiques. Ranger dit avoir étudié les services de location offerts à Paris, à Berlin, à Lyon et à Barcelone pour finalement arrêter son choix sur Montréal, à cause du rapport qualité-prix. Une grosse commande de

40 millions de dollars sur cinq ans de la banque Barclay a permis de réduire les coûts de l'opération, qui se montent tout de même à 180 millions de dollars pour la même période.

Mais l'ambition de Kulveer Ranger dépasse de loin l'implantation des Bixi. Contrairement à Montréal, explique-t-il, Londres compte encore très peu de cyclistes. Tout est donc à faire. Voilà pourquoi l'inauguration du service de location s'accompagne de la création d'un nouveau réseau de pistes cyclables, dont plusieurs Cycle Superhighways qui relieront le centre à la périphérie de la ville. «*Auparavant, on créait les pistes cyclables un peu partout*, dit Ranger. *Cette fois, on les a dessinées là où elles peuvent avoir le plus d'effet sur le trafic.*»

Treize quartiers périphériques ont aussi été désignés afin d'y encourager systématiquement l'utilisation du vélo. Un peu partout, des affiches informeront les résidents sur le temps exact qu'il faut pour se rendre en pédalant d'un point à un autre du quartier. «*Aujourd'hui, les gens vont acheter une pinte de lait en voiture*», dit Ranger, qui veut faire monter à 5 % la proportion de déplacements à vélo. Un objectif qui devrait être facilité par le fait que Londres n'a pas de grosses côtes. À Paris, les stations situées en hauteur sont toujours vides.

Tous n'accueillent pas cette initiative avec la

Devant l'école secondaire Georges-Vanier se dresse une véritable muraille de commerces qui offrent soit les sous-marins, la pizza, la poutine ou la crème glacée.

«*Oui, il y a un problème de concurrence extérieure [pour les cafétérias d'école], mais il y a des inégalités sociales [devant ce phénomène]. On ne peut pas rester insensible à ça*», note Yan Kestens. Une relation qui se vérifie autant à Longueuil ou à Laval que sur l'île.

Outremont: du choix

La Communauto prend la direction d'Outremont. «*En 2005, il n'y avait pas de restauration rapide là où nous allons*», affirme l'agente de recherche Karine Léger en observant la carte. Surprise! Coin Van Horne et Dollard, «*ça a poussé proche de notre avenue d'école!*» s'écrite-t-elle. Double Pizza a pignon sur rue depuis 2008, Subway depuis 2007. «*Le paysage commercial change rapidement, cette étude devrait être répétée souvent*», constate son collègue. Mais près du collège Stanislas, du Centre d'éducation des adultes d'Outremont et de l'école Guy-Drummond, la compétition tient bon. «*Le café-boulangerie est invitant*», remarque le chercheur.

«*Je voulais répondre aux interrogations de certains politiciens, qui disent que ça ne sert à rien de sortir la malbouffe des écoles à cause de la concurrence déloyale des commerces*», relate-t-il sur le chemin du retour. Pari tenu. Mais «*qu'est-ce qu'on peut faire comme société?*» poursuit-il encore. «*Ça rajoute à la démonstration que nos environnements ne sont pas neutres. On a un pouvoir de les améliorer plutôt que de les subir. Ensuite, c'est une question de volonté politique, au même titre qu'on élargit les trottoirs ou qu'on installe des dos-d'âne pour réduire les accidents dans certains quartiers.*»

Le Devoir

Le professeur spécialiste du droit des minorités à l'Université de Montréal, Jose Woehrling, doute toutefois de l'efficacité du recours. «*Généralement, en droit, on exige un lien de causalité plus direct. On peut considérer que supprimer le formulaire long [obligatoire] aura un effet négatif sur la possibilité qu'ils ont de faire valoir leurs droits, mais se sont des effets très indirects. Mais je les comprends d'essayer.*»

Le bureau du ministre Tony Clement a refusé de commenter cette demande d'examen. Comme la question se trouve devant les tribunaux, il serait «*inapproprié*» de le faire, a-t-on répliqué. Devant le Comité de l'industrie, il a toutefois affirmé que le «*gouvernement était déterminé à prendre en compte les priorités du bureau du commissaire aux langues officielles quant au développement et à l'implantation de ses politiques, programmes et services.*»

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

même joie. Une résidente de 63 ans du quartier Mayfair a poursuivi la Ville devant les tribunaux pour avoir installé une station en face de chez elle. Elle accusait la municipalité d'accroître le bruit et le trafic, mais a finalement été déboutée. Les mauvaises langues racontent aussi que la couleur bleu des vélos et des stations trahit l'affiliation conservatrice du maire Johnson. Mais ce bleu est d'abord celui de la banque Barclays, qui, non contente d'imposer sa couleur, a baptisé le service d'un nom aussi peu évocateur que Barclays Cycle Hire Scheme. De nombreux cyclistes auraient rêvé d'un peu plus d'imagination, comme à Paris (Vélib'), Montréal (Bixi) et Lyon (Vélo'v).

À cause de retards dans l'installation, seulement 300 des 400 stations devraient être inaugurées cette semaine. Les autres suivront dans le courant du mois d'août. Ouvertes depuis vendredi, les inscriptions sur Internet ont attiré 3000 personnes en trois jours.

Londres n'est pas la seule ville britannique à succomber à la mode du deux-roues. Cardiff et Blackpool lui ont déjà emboîté le pas. Farnborough et Dumfries le feront bientôt. De quoi défrôiser un peu les complets bien repassés des sujets de Sa Majesté.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Éric Saur, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390